

Référentiel d'évaluation

de l'option de base groupée (O.B.G.)

Intitulé du profil de formation (section)

Esthéticien social-Esthéticienne sociale

Code: 8323 **TQ** **7e**

(plein exercice et alternance art. 49)

Date d'approbation par la commission : le 13-05-2013

Date d'approbation par le Pouvoir organisateur : le 25-06-2013



Mode d'emploi à l'usage de l'équipe pédagogique

1. **Organiser**
   a. Le schéma de passation des épreuves de qualification (www.cpeons.be) est d'application.
   b. Le référentiel fournit la nature et la planification pour le degré des différentes épreuves d'évaluation de l'OBG.
   c. La planification au sein d'une année peut être modifiée par la direction, si nécessaire.
   d. Le règlement des études fournit les principes de l'agenda et de l'organisation des épreuves. L'école décide des modalités pratiques et les communique.
   e. C'est l'école qui désigne les épreuves qualifiantes et transcrit son choix dans un tableau récapitulatif des épreuves qui lui est propre. Cependant, le référentiel propose une sélection d'épreuves qualifiantes qui répond aux exigences en la matière.

2. **Enseigner**
   a. Chaque enseignant conçoit ses activités d'enseignement sur base des indications des différents référentiels (profil de formation, référentiel d'évaluation, programme) et des recommandations pédagogiques et méthodologiques du Pouvoir Organisateur (projets pédagogique et éducatif de la Province de Hainaut).
   En particulier, les apprentissages sont articulés logiquement en fonction:
   - de la nature de chacune des épreuves et de leur planification,
   - du tableau de concertation pour la planification des ressources,
   - de la concertation de l'équipe pédagogique,
   - des contraintes et opportunités inhérentes à l'environnement (commande client, projet, ...) et à l'organisation (absence d'un professeur, disponibilités d'un matériel, ...).
   - **Le tableau de concertation pour la planification des ressources** répartit les apprentissages tout au long du cursus en cohérence avec les épreuves de l'OBG. Il est un outil indispensable afin de garantir que tous les apprentissages nécessaires à la maîtrise de l'EAC seront effectivement organisés. Il vise aussi à optimaliser l'emploi du temps et éviter qu'un apprentissage soit effectué plusieurs fois dans différents cours au détriment d'autres apprentissages. Pour faciliter le travail de concertation, la commission s'efforce de fournir un tableau indicatif. Chaque équipe est appelée à l'adapter à ses besoins ou, le cas échéant, à construire son propre tableau. Le tableau doit aider le nouvel enseignant à s'inscrire harmonieusement dans le projet de l'équipe.

   b. Un élève ne peut être sanctionné pour des compétences qu'il n'a pu apprendre.
   Lorsque des évènements empêchent le respect des planifications, l'équipe éducative peut légitimement et de manière exceptionnelle, modifier l'épreuve afin qu'elle corresponde aux compétences réellement enseignées aux élèves. Cependant, il appartient à l'école de veiller à ce que, au terme du degré, l'ensemble des compétences CM du PF (compétences à maîtriser du profil de formation) aient été enseignées et évaluées. La modification des échéances des périodes telles que définies dans le règlement des études nécessite l'accord du P.O.

3. **Evaluer les compétences par le biais des EAC (ensembles articulés de compétences)**
   a. Le règlement des études explicite les modalités de l'évaluation.
   b. L'évaluation est collégiale, les compétences de l'élève sont appréciées par le jury sur base du cahier des charges et à l'aide de la grille d'évaluation.
   c. Les informations permettant de juger des compétences actuelles de l'élève sont soumises à l'ensemble du jury. Il peut s'agir d'un travail écrit ou pratique, d'un entretien avec l'élève, d'un rapport et de l'observation des compétences exercées sur le lieu de stage ou encore des activités de remédiation. Le travail journalier ne constitue pas une information suffisante.
   d. Dans le cas des CEFA, des compétences sont nécessairement apprises, exercées et évaluées sur le lieu de stage grâce à une grille d'évaluation spécifique, propre à l'école.
   e. Lorsqu'une remédiation a été mise en place, les résultats obtenus sont pris en considération.

4. **Evaluer les ressources**
   a. Les ressources sont :
   - les savoirs : les concepts, notions, règles, principes …. que l'élève est capable de citer – nommer – reconnaître - définir – décrire – expliquer – ….
   - les savoir-faire : les outils, techniques, notions, règles, principes, méthodes, …. que l'élève est capable d'utiliser – de lire – d'appliquer – d'illustrer – de pratiquer – de manipuler – de documenter – …
   - les attitudes.



b. Les ressources sont évaluées de manière contextualisée lors des épreuves EAC. Les ressources en lien avec la problématique traitée peuvent faire l'objet de questions directes les ciblant précisément.
c. Il est cependant possible d'évaluer de manière sommative des ressources non contextualisées lors d'une épreuve spécifique non qualifiante. Il s'agit alors de cibler les ressources-clés, c'est-à-dire les ressources identifiées comme des pré-requis essentiels à la réussite (par exemple, les règles et pratiques de sécurité, d'hygiène, de déontologie ou la manipulation de machines, ...). Les ressources-clés sont répertoriées dans le tableau de concertation pour la planification des ressources. Un module-ressources peut tenir lieu d'épreuve de l'OBG une fois par année scolaire, à la place d'un EAC. Dans ce cas, le référentiel le prévoit.
d. L'épreuve ou module ressources est unique pour l'ensemble des cours de l'OBG. Elle est conçue collégialement.
e. Certains référentiels autorisent l'évaluation de ressources non contextualisées en plus de l'EAC. Ce dispositif est exceptionnel et motivé par des spécificités des grilles horaires. Si le référentiel ne le prévoit pas, une telle procédure d'évaluation ne doit pas être envisagée.

5. Délibérer l'épreuve de l'OBG

a. Le jury, constitué de professeurs de l'OBG et, pour les épreuves qualifiantes, idéalement de membres extérieurs, est présidé par un de ses membres internes à l'établissement ou par la Direction ou son délégué.
b. Sur base des commentaires exprimés par chacun de ses membres, le jury décide collégialement si l'élève maîtrise les compétences visées par l'épreuve. Il n'y a donc pas d'évaluation « cours par cours ».
c. Le jury peut acter directement la décision (maîtrise / non maîtrise) ou choisir de coter le niveau des compétences. La cotation est collégiale, basée sur le consensus ou la moyenne.
d. En cas d'échec, le jury motive sa décision en indiquant la nature des manquements. Il décide des modalités de remédiation. Si l'élève doit ne représenter qu'une partie de l'épreuve, le jury explicite la nature de la nouvelle épreuve.
e. Le Président signe le bulletin et le transmet à la Direction.

La délibération certificative ou pour le passage de classe est organisée conformément au règlement des études.

6. Remédier

a. La remédiation est immédiate (lors de l'apprentissage) ou différée (après l'épreuve sommative et le constat d'échec).
b. La remédiation indiquée pour l'élève en échec est actée au bulletin et mise en place au plus tôt.

7. Communiquer

a. Les informations pédagogiques (dont les critères d'évaluation et la nature des EAC) et pratiques sont communiquées et expliquées aux élèves et parents en début de formation. Le canevas «Mon dossier d'apprentissage» proposé par le CPEONS dans le cadre de la CPU peut être adapté dans ce but.
b. La grille d'évaluation tient lieu de bulletin pour l'OBG. Un récapitulatif des différentes épreuves, en particulier des épreuves comptant pour la qualification, peut être joint.
C. Le jury extérieur s'adaptera plus aisément au dispositif s'il est préalablement informé du cahier des charges, de la grille d'évaluation, des règles de délibération, de son propre rôle et du déroulement de l'épreuve.



Recommandations destinées à l'équipe pédagogique

La commission définit les références communes aux différents établissements qui organisent la section.
Chaque école reste souveraine pour opérer certains choix, tels que le barème des évaluations, la planification des stages, la prise en charge de la préparation des élèves aux épreuves, la constitution des jurys et leur fonctionnement, l'organisation des remédiations, le portfolio, etc.

1. Les épreuves de qualification

Les épreuves de qualification (EAC Q) interviennent seules dans l'octroi du certificat de qualification. Il s'agit nécessairement d'EAC qui, ensemble, couvrent toutes les Compétences à Maîtriser (CM) du Profil de Formation (PF).

Le référentiel propose un choix d'épreuves de qualification, indiquées par le sigle « Q » dans le tableau récapitulatif des épreuves. L'école peut modifier cette option tout en veillant à couvrir le PF.
Les autres épreuves EAC ont une valeur plus formative mais peuvent intervenir dans la décision de passage de classe.
Au moins une épreuve de qualification doit être organisée par année d'études.
Certains EAC sont simplifiés et constituent une étape avant l'EAC. On parle d'approche spiralaire. L'EAC simplifié est dit « intermédiaire » (EAC I).

Les modules ressources et les EAC complétés d'une épreuve « ressources » non contextualisée ne sont jamais qualifiants.
Si le découpage en EAC est spiralaire, il semble logique de considérer comme qualifiants les EAC terminaux. Néanmoins, l'EAC qualifiant de 5e année peut être un EAC intermédiaire de la spirale (EAC I/Q).

Sauf réorientation, le redoublement en 5e année est rarement pertinent dans le cadre d'une OBG spiralaire.

2. Respect des programmes

Il est prévisible que le programme, le profil de formation (PF) et le présent dossier d'évaluation soient cohérents entre eux. En cas de doute, le PF reste la référence principale. Il faut cependant noter que les métiers évoluent, de sorte qu'un PF peut subir des adaptations. Un dossier d'évaluation reste donc un outil « à un moment donné », susceptible de perfectionnements.

3. **Stages** (sauf puériculture, aspirant en nursing, ens. professionnel secondaire complémentaire et CEFA)

Le stage est un lieu d'apprentissage au même titre que l'atelier, le laboratoire ou la salle de classe.
Il permet d'intégrer les apprentissages des différents cours et d'exercer ses compétences dans un contexte professionnel réel. Il est organisé conformément au règlement des études.

Les compétences exercées en stage sont une information utile pour évaluer certains EAC. Dans ce cas, la grille d'évaluation de l'EAC le prévoit. Les consignes pédagogiques du stage gagnent donc à être conçues collégialement par l'ensemble des professeurs de l'OBG. Le professeur « maître de stage » doit disposer des informations suffisantes, en particulier d'indicateurs, pour observer les compétences de l'élève en stage et en rendre compte aux membres du jury. Il reste indiqué d'organiser des épreuves à caractère pratique au sein de l'école et en présence des membres du jury.

Il est également possible au jury de l'épreuve EAC d'évaluer les compétences de l'élève à partir du rapport de stage, d'une épreuve orale portant sur ce rapport et des informations recueillies par le maître de stage. Dans ce cas, le scénario de l'épreuve le prévoit.

Par contre, l'appréciation globale donnée au stage ne concerne pas nécessairement les seules compétences visées par l'EAC et ne constitue donc pas en soi une information pertinente pour décider de la maîtrise d'un EAC. Pour rappel, une épreuve de l'OBG est interdisciplinaire et doit être évaluée par l'ensemble des enseignants de l'OBG. L'appréciation du stage reste une démarche formative nécessaire.

Les questions d'indiscipline ne peuvent intervenir dans l'évaluation et sont traitées sur base du règlement d'ordre intérieur et de la convention de stage. En particulier, l'absence non justifiée sur le lieu de stage entre dans le total légal d'absences injustifiées. L'étudiant perd alors la qualité d'élève régulier.

Cependant, certains profils de formation comportent des CM relatives aux conduites professionnelles adaptées (ex. : la ponctualité). Dans ce cas seulement, ces conduites peuvent intervenir comme indicateurs et sont reprises dans la grille d'évaluation du référentiel.

4. Barème (EAC)

ATTENTION : le référentiel fixe un seuil minimum à atteindre. Ce seuil ne peut dépasser les exigences du profil de formation. L'élève qui atteint ce seuil doit réussir l'épreuve. L'équipe pédagogique doit s'efforcer d'amener chaque élève à ce seuil et de favoriser le dépassement du seuil.

Le barème indiqué dans le référentiel est fourni à titre indicatif.
Un barème adéquat pour l'évaluation d'un EAC est : non acquis (NA) / acquis (A). Cette approche, en phase avec l'intégration de compétences et la logique interdisciplinaire, aide à motiver adéquatement les décisions d'échec. Cependant, elle nécessite un fonctionnement adapté du jury.
Lorsque le critère de maîtrise de la compétence est acquis, il peut être coté.

La cotation de chaque critère et de calcul de la moyenne pour une réussite à 50% conduit l'élève à réussir l'épreuve même lorsqu'il présente des lacunes importantes au niveau de l'un ou l'autre critère. Cette situation moins cohérente avec l'approche par compétences peut compliquer la motivation des décisions.

5. Pondération (EAC)

Le référentiel ne fournit pas de pondération. L'école peut opter pour une pondération et la décliner par une répartition des points ou par un nombre d'étoiles. La pondération peut être remplacée par la prise en compte d'indicateurs « incontournables » que sont les contraintes particulières imposées dans les consignes du cahier des charges de l'EAC.

6. Cours de la formation commune (FC)

Les cours de la FC sont évalués séparément par discipline.
Un professeur de la FC peut, sur décision de l'équipe pédagogique, participer au jury de l'OBG.
Il peut utiliser la production de l'OBG comme support pour évaluer les compétences propres à sa discipline de la FC mais il ne peut faire intervenir cette appréciation dans l'évaluation de l'OBG, laquelle porte exclusivement sur les compétences CM du PF.
Le tableau de planification peut intégrer des ressources des cours de la formation commune et faciliter ainsi la coordination des apprentissages.

7. Encadrement de l'épreuve EAC

Le référentiel prévoit la désignation de la discipline dont le chargé de cours sera chargé de favoriser l'intégration des apprentissages et préparer les élèves à l'épreuve EAC (professeur-accompagnateur).
La Direction de l'établissement peut modifier cette disposition.

8. Autonomie, responsabilité et évaluation formative

Le dispositif d'évaluation de l'OBG fonctionne mal s'il est mal compris par les élèves, leurs parents ou par les enseignants. Des conditions qui favorisent son bon fonctionnement sont :

- la compréhension et l'adhésion des enseignants à l'approche pédagogique, leur volonté de réussir en équipe ;
- l'information claire et cohérente des élèves et des parents, qu'il s'agisse des grilles, des scenarios ou de l'organisation ;
- lors de l'apprentissage, l'utilisation systématique et maîtrisée des grilles critériées, dans une perspective d'auto-évaluation et de remédiation immédiate.

9. Culture scolaire

Elèves, parents et enseignants sont imprégnés d'une culture scolaire fondée sur la vérification des savoirs, la sanction du mérite et la motivation par les points.
Le changement de culture est fondamental et réclame d'être expliqué. Il nécessite de la patience, un cadrage fréquent, une concertation et un effort de communication. La transition peut induire des effets pervers dont le jeune ne doit pas faire les frais.

10. Recommandations particulières de la commission

Néant



Evaluation de l'option de base groupée

3e degré : 7e année

Section (PF) : **code : 8323**
Intitulé : Esthéticien social-Esthéticienne sociale

Tableau récapitulatif des épreuves

Epreuve (**)	Q (*)	Intitulé
EACi1		**Réaliser un soin en tenant compte de l'état pathologique et psychologique du bénéficiaire, y compris l'infrastructure (Prise en charge accompagnée)**
EAC 1	X	**Réaliser un soin en tenant compte de l'état pathologique et psychologique du bénéficiaire, y compris l'infrastructure (Prise en charge en semi autonomie)**
EAC 2	X	**Réaliser un soin en tenant compte de l'état pathologique et psychologique du bénéficiaire, y compris l'infrastructure (Prise en charge globale en autonomie)**

Planification des épreuves (organigramme)

	Période 1	Période 2	Période 3
7e	**EACi1**	**EAC1**	**EAC2**

(*) Placer une croix (X) lorsque l'EAC compte comme épreuve de qualification (au choix de l'école – donné à titre indicatif)

(**) **EAC** = ensemble articulé de compétences
EACi = EAC intermédiaire



section : Esthéticien social-Esthéticienne sociale

TABLEAU DE CONCERTATION POUR LA PLANIFICATION DES RESSOURCES (savoirs – savoir-faire – attitudes)							
		Cours de l'OBG (et cours de la formation commune, s'il y a lieu)					
EAC :	**Période**	**Psychologie appliquée**	**Physiopathologie**	**Pharmacologie**	**Méthodes et techniques nouvelles**	**Ethique et déontologie**	**TP de la spécialité Et stages**
EACi 1	1	-appliquer les techniques de base de l'empathie, -appliquer les techniques de base de l'écoute active, -reconnaître les signes de base du langage non-verbal, -identifier les différentes phases de réaction du bénéficiaire (révolte, agressivité, ambivalence,…), -établir une corrélation entre physiologie et psychologie,	-respecter les règles d'ergonomie -respecter les règles d'hygiène et de sécurité inhérentes aux pathologies et aux appareillages particuliers, -prendre toutes les précautions nécessaires pour éviter les risques de contamination	-les différents médicaments utilisés (notamment dans les pathologies lourdes), leurs effets secondaires et les contre-indications,	-proposer un soin adapté au bénéficiaire -repérer, observer l'impact du toucher -sélectionner le produit « bonne mine » et les produits de camouflage adaptés -appliquer les techniques de dessin au crayon (sourcils)	-respecter les règles spécifiques aux différents services -se présenter auprès du bénéficiaire -préciser son rôle aux différents intervenants -observer une totale discrétion -respecter les règles fondamentales de déontologie	-respecter la charte de l'Institution -écouter le bénéficiaire -rassurer, apaiser, détendre, relaxer le bénéficiaire -proposer un soin esthétique approprié au type de pathologie et à la personnalité -vérifier auprès de l'équipe soignante qu'il n'y a pas contre-indication -préparer la personne et le matériel -réaliser un soin



		-réaliser l'influence de son travail sur l'évolution de l'image de soi et sur la relation avec l'entourage,					visage -effectuer les soins beauté – pieds ou mains -effectuer les épilations -organiser et ranger le matériel de manière à ce qu'il soit transportable -respecter les règles d'ergonomie -respecter les règles d'hygiène et de sécurité à l'égard du bénéficiaire et à son propre égard



EAC :	Période	Psychologie	Physiopathologie	Pharmacologie	Méthodes et techniques nouvelles	Ethique et déontologie	Pratique
EAC 1	2	-analyser les différents profils psychologiques, -ne pas projeter sa propre histoire dans la relation établie avec le bénéficiaire, -réaliser l'influence de son travail sur l'évolution de l'image de soi et sur la relation avec l'entourage, -évaluer les signes de mieux-être sur le plan psychologique, -évaluer l'importance du bien-être sur l'évolution de l'état de santé, -tenir compte des différentes habitudes culturelles,	-comprendre la terminologie utilisée dans le dossier infirmier, -repérer les signes de mieux-être, sur les plans physique et mental,	-les différents médicaments utilisés (notamment dans les pathologies lourdes), leurs effets secondaires et les contre-indications,-	-choisir la technique de modelage adaptée au contexte (face à face) -réaliser un drainage lymphatique (technique d'appel)	-se situer par rapport à l'équipe soignante -expliquer son rôle -s'adapter avec tact, aux réactions, aux demandes -ne se substituer, en aucun cas, à un autre intervenant	-proposer ses services au bénéficiaire, de sa propre initiative ou à la demande d'un membre de l'équipe soignante -proposer ses services en s'adaptant aux souhaits du bénéficiaire -choisir un soin qui privilégie la relation -gérer son investissement affectif se renseigner auprès de l'équipe soignante effectuer des modelages -réaliser et expliquer un maquillage « bonne mine » -effectuer la



							coloration et/ou la décoloration des phanères -s'adapter à l'état du bénéficiaire -s'adapter à la situation…. -expliquer son rôle aux autres intervenants -transmettre les informations …. -participer aux réunions -respecter le secret professionnel -rester dans les limites de sa profession



EAC :	Période	Psychologie	Physiopathologie	Pharmacologie	Méthodes et techniques nouvelles	Ethique et déontologie	Pratique
EAC 2	3	-adapter sa façon de communiquer à la situation concrète, -garder une attitude professionnelle et positive. -adopter le comportement adéquat face à une situation vécue, -proposer des solutions si on ne plus assumer la relation et/ou le soin, -réaliser l'influence de son travail sur l'évolution de l'image de soi et sur la relation avec l'entourage, -analyser les conséquences et l'impact de ses comportements et	- identifier les différentes pathologies (physiques et mentales), -tenir compte des contre-indications éventuelles et des dangers liés à certains soins, -préciser les principaux effets secondaires des traitements médicaux,	-les différents médicaments utilisés (notamment dans les pathologies lourdes), leurs effets secondaires et les contre-indications, -les principaux effets secondaires des traitements médicaux, -les nouveaux produits et leur spécificité (leurs indications et contre-indications)	-répondre au mieux aux besoins du bénéficiaire en choisissant la technique, la méthode la mieux adaptée à la situation -organiser l'environnement pour avoir des conditions de travail optimales et une efficience de soin	-travailler dans le cadre des modalités précisées par le service -recueillir les informations nécessaires auprès de l'équipe dans le dossier infirmier -répondre aux attentes du bénéficiaire -déterminer les limites de sa profession et les rappeler	-en cas de comportements difficiles du bénéficiaire, décider d'assumer ou passer le relais à l'équipe soignante -gérer son temps de prestation -situer l'importance des conseils et des soins -réaliser un drainage lymphatique -réaliser des camouflages -poser des faux cils -expliquer à l'entourage comment réaliser des gestes simples favorisant la détente… -expliquer comment réaliser un camouflage, un



		attitudes sur le bénéficiaire, -gérer son investissement affectif, savoir mettre des limites,					maquillage « bonne-mine » -organiser un atelier « maquillage » -proposer des produits de soins adaptés.. -proposer une liste de perruquiers spécialisés -orienter vers les spécialistes… donner les conseils appropriés (perruque) -orienter vers les spécialistes… donner les conseils appropriés (accessoires : chapeau, bonnet,…) -établir un planning… -s'inscrire dans les formations adaptées



Niveau: 7e année
Classement: Technique de qualification
Section : Esthéticien social-Esthéticienne sociale
Intitulé : Réaliser un soin en tenant compte de l'état pathologique et psychologique du bénéficiaire, y compris l'infrastructure (Prise en charge accompagnée)
Epreuve intermédiaire

CAHIER DES CHARGES – EACi1

1. Relevé, dans le PF, des CM mobilisées dans le cadre de l'EAC

Fonction 01 : Communiquer avec la hiérarchie 1.1.1. Fonction 02 : Entrer en contact avec la (le) bénéficiaire 2.1.1/2.1.2/2.1.3/2.1.4/2.1.5/2.2.1/2.2.2/2.2.3. Fonction 03 : Etablir une relation avec la (le) bénéficiaire 3.1.1.3.2.1/3.2.2/3.3.1/3.3.2/3.3.3/3.3.4/3.4.1/3.4.2/3.6.1. Fonction 04 : Situer son travail dans le projet de l'institution 4.1.5/4.1.6. Fonction 05 : Concevoir un soin esthétique adapté au bénéficiaire 5.1.1/5.2.1/5.2.2/5.2.3. Fonction 06 : Organiser la mise en place des soins esthétiques 6.1.1. Fonction 07 : Réaliser les soins esthétiques 7.1.1/7.1.2/7.1.3/7.1.4/7.1.5/7.2.1/7.3.1/7.4.1/7.4.2/7.4.3/7.4.4/7.11.1. Fonction 09 : Travailler en équipe 9.1.1/9.1.2/9.2.1/9.2.2/9.3.1/9.3.2. Fonction 10 : Respecter les règles de déontologie 10.1.1/10.2.1. Fonction 11 : Planifier son travail, en tenant compte des contraintes inhérentes à l'institution 11.1.1/11.2.1/11.2.2. Fonction 12 : Respecter les règles d'hygiène, d'ergonomie et de sécurité 12.1.1/12.1.2/12.1.3/12.1.4/12.2.1. Fonction 13 : Préparer, ranger le matériel 13.1.1/13.1.2.

2. Scénario illustratif de la mise en situation professionnelle

Scénario 1 : pathologie lourde
Tu es esthéticien social / esthéticienne sociale au service d'oncologie de l'hôpital
Tu prends en charge Mme Marguerite âgée de 53 ans, actuellement en traitement pour un cancer du sein au stade II. Celle-ci accepte positivement sa maladie.
La patiente désire recevoir un soin du visage et un maquillage bonne mine.
Elle demande ton avis sur son traitement.

Scénario 2 : pathologie légère
Tu es esthéticien social / esthéticienne sociale au service de pédiatrie de l'hôpital.
Tu prends en charge Loïc, 8 ans , admis depuis 4 jours pour une bronchite aigue.
Il s'ennuie et tu lui proposes un massage des mains et un grimage.
Celui-ci te confie qu'il a peur des infirmières du service à cause des piqûres liées à son traitement.



Scénario 3 : pathologie psychiatrique légère
Tu es esthéticien social / esthéticienne sociale au service de psychiatrie dans un service pour personnes en dépendance alcoolique.
Tu prends en charge Mr Olivier, âgé de 35 ans et hospitalisé de son plein gré depuis 5 semaines pour alcoolisme.
Pour réhabiliter l'image de soi, le personnel infirmier lui propose un rendez vous avec la socio esthéticienne afin de déterminer le type de soin envisagé.
Ce bénéficiaire te demande ton numéro de portable en vue d'un nouveau soin hors milieu hospitalier.

Scénario 4 : pathologie gériatrique
Tu es esthéticien social / esthéticienne sociale au service de gériatrie.
Tu prends en charge Mme Rosalie, âgée de 86 ans, désorientée dans le temps et dans l'espace.
Elle souhaite une manucurie avec pose vernis.
Celle-ci déclare que sa trousse de soins a mystérieusement disparu.

Scénario 5 : …

3. **Invariants**

- Prise en charge d'une personne présentant une pathologie et/ou un trouble psychologique
- Préparation technique préalable aux soins
- Préparation à l'accompagnement psychologique
- Réalisation d'un soin sur un patient demandeur
- Respecter une règle de déontologie
- Collaborer avec un professionnel

4. **Paramètres (variables)**

- Lieu de la prise en charge
- Type de prise en charge: soins de base et/ou modelage et/ou drainage lymphatique
- Type de pathologie
- Type de trouble psychologique
- Type d'élément déontologique

5. **Indices non fournis au départ (et impliquant donc une activité de recherche de l'élève)**

- Les caractéristiques du bénéficiaire

6. **Consignes**

- **tâche à effectuer et production attendue**

Il s'agit d'une production pratique, dans le cadre d'une situation réelle ou simulée

Sous la supervision du jury, tu disposes d'un temps imparti pour prendre en charge un bénéficiaire.
Tu veilles à la qualité de la relation professionnelle dans un souci de déontologie, de confort et de sécurité.
Tu prends connaissance de la demande et des besoins pour :

- concevoir un soin esthétique adapté
- le proposer au jury en justifiant tes choix
- prendre en compte les corrections et recommandations du jury
- effectuer le soin

- **contraintes particulières imposées pour la réalisation de la tâche et pour le seuil minimum de qualité requis**

Pour réaliser la tâche, l'apprenant(e) dispose:

- De son matériel personnel nécessaire à la réalisation de l'épreuve
- Des produits utilisés lors des différents soins, fournis par l'établissement scolaire
- Du matériel fourni pas l'institution
- Du carnet de liaison

- **temps accordé pour la réalisation du travail**

Pour la prise en charge : 2 fois le temps professionnel
Pour la défense du projet de soins : 15 minutes

- **Remarque à destination de l'équipe enseignante**

Les indicateurs qui seront déterminants dans le cadre de cet EAC, sont ceux liés à la sécurité et au mieux-être du bénéficiaire.

7. **Professeur-accompagnateur**

Discipline : T.P. Stages



Section : Esthéticien social-Esthéticienne sociale
Classement: Technique de qualification
Niveau: 7e année

Intitulé : Réaliser un soin en tenant compte de l'état pathologique et psychologique du bénéficiaire, y compris l'infrastructure (Prise en charge accompagnée)

Epreuve intermédiaire

BULLETIN – EACi1

Critère	Indicateur	Appréciation
Se gérer	Mettre en œuvre les mesures ergonomiques, de sécurité et d'hygiène nécessaires à sa propre protection	**NA / A**
Interpréter Pertinence	 Le travail répond à la consigne La prise en charge répond aux besoins et à la demande (contexte)	**NA / A**
Mener une recherche (si indices manquants) : observer / mesurer	Les données manquantes sont récoltées	**NA / A**
Construire une réponse Cohérence interne Ressources Complétude	 Les étapes de soins sont réalisées avec logique Lors de la phase de préparation au soin, l'apprenant(e) : - Identifie les besoins spécifiques du bénéficiaire - Fait preuve d'empathie - Mobilise les savoirs - Justifie ses choix Lors de la phase de soin, l'apprenant : - Tient compte des choix sous supervision - Applique correctement les techniques spécifiques au soin donné - S'adapte à la situation - Veille scrupuleusement au bien-être et à la sécurité (ex : table mobile) du bénéficiaire (que le bénéficiaire le montre ou pas) - Respecte la déontologie Les normes, règles et réglementations sont respectées Le travail est abouti	**NA / A**
Coopérer	- L'apprenant construit une relation de coopération avec le bénéficiaire - L'apprenant gère le carnet de liaison	**NA / A**
Communiquer Lisibilité et soin	 L'apprenant(e) adopte un registre de langage adapté à la situation Les codes verbaux et non verbaux (structure, …) sont utilisés à bon escient et facilitent la communication Le carnet de liaison est complété soigneusement	**NA / A**
S'organiser	Le poste de travail est organisé rationnellement Le temps est géré	**NA / A**
Commentaires et plan éventuel de remédiation		



En date du ...., l'élève (Nom, Prénom) ....
a présenté et (*biffer les mentions inutiles*) :

- a réussi l'épreuve, il maîtrise les compétences.
- a échoué à l'épreuve, il ne maîtrise pas les compétences.
- après remédiation, a réussi une épreuve et remédié à ses lacunes. Il maîtrise les compétences.

Pour le jury La direction



Niveau: 7e année
Classement: Technique de qualification

Section : Esthéticien social-Esthéticienne sociale

Intitulé : Réaliser un soin en tenant compte de l'état pathologique et psychologique du bénéficiaire, y compris l'infrastructure (Prise en charge en semi autonomie)

Epreuve qualifiante

CAHIER DES CHARGES – EAC 1

1. Relevé, dans le PF, des CM mobilisées dans le cadre de l'EAC

Fonction 01 : Communiquer avec la hiérarchie
1.1.1.
Fonction 02 : Enter en contact avec la (le) bénéficiaire
2.1.1/2.1.2/2.1.3/2.1.4/2.1.5/22./2.2.2/2.2.3.
Fonction 03 : Etablir une relation avec la (le) bénéficiaire
3.1.1/3.2.1/3.2.2/3.3.1/3.3.2/3.3.3/3.3.4/3.4.1/3.4.2/3.4.3/3.5.1/3.5.2/3.6.1.
Fonction 04 : Situer son travail dans le projet de l'institution
4.1.1/4.1.2/4.1.3/4.1.4/4.1.5/4.1.6.
Fonction 05 : Concevoir un soin esthétique adapté au bénéficiaire
5.1.1/5.2.1/5.2.2/5.2.3.
Fonction 06 : Organiser la mise en place des soins esthétiques
6.1.1.
Fonction 07 : Réaliser les soins esthétiques
7.1.1/7.1.2/7.1.3/7.1.4/7.1.5/7.3.1/7.4.1/7.4.2/7.4.3/7.4.4/7.6.1/7.8.1/7.8.2/7.9.1/7.9.2/7.9.3/7.11.1.
Fonction 08 : Donner des conseils, des explications en matière de produits, de soins esthétiques, d'artifice, de maquillage
8.2.1/8.2.2/8.3.1/8.3.2/8.4.1/8.4.2.
Fonction 09 : Travailler en équipe
9.1.1/9.1.2/9.2.1/9.2.2/9.3.1/9.3.2.
Fonction 10 : Respecter les règles de déontologie
10.1.1/10.2.1.
Fonction 11 : Planifier son travail, en tenant compte des contraintes inhérentes à l'institution
11.1.1/11.1.2/11.2.1/11.2.2.
Fonction 12 : Respecter les règles d'hygiène, d'ergonomie et de sécurité
12.1.1/12.1.2/12.1.3/12.1.4/12.2.1.
Fonction 13 : Préparer, ranger le matériel
13.1.1/13.1.2.
Fonction 14 : S'impliquer dans un processus de formation continue
14.2.2.

2. Scénario illustratif de la mise en situation professionnelle:

Scénario 1 : pathologie lourde
Tu es esthéticien social / esthéticienne sociale au service d'oncologie de l'hôpital
Tu prends en charge Mme Marguerite âgée de 53 ans, actuellement en traitement pour un cancer du sein au stade II. Celle-ci accepte positivement sa maladie.
La patiente désire recevoir un soin du visage et un maquillage bonne mine.
Elle demande ton avis sur son traitement.



Scénario 2 : pathologie légère
Tu es esthéticien social / esthéticienne sociale au service de pédiatrie de l'hôpital.
Tu prends en charge Loïc , 8 ans , admis depuis 4 jours pour une bronchite aigue.
Il s'ennuie et tu lui propose un massage des mains et un grimage.
Celui-ci te confie qu'il a peur des infirmières du service à cause des piqûres liées à son traitement.

Scénario 3 : pathologie psychiatrique légère
Tu es esthéticien social / esthéticienne sociale au service de psychiatrie dans un service pour personnes en dépendance alcoolique.
Tu prends en charge Mr Olivier, âgé de 35 ans et hospitalisé de son plein gré depuis 5 semaines pour alcoolisme.
Pour réhabiliter l'image de soi, le personnel infirmier lui propose un rendez vous avec la socio esthéticienne afin de déterminer le type de soin envisagé.
Ce bénéficiaire te demande ton numéro de portable en vue d'un nouveau soin hors milieu hospitalier.

Scénario 4 : pathologie gériatrique
Tu es esthéticien social / esthéticienne sociale au service de gériatrie.
Tu prends en charge Mme Rosalie, âgée de 86 ans, désorientée dans le temps et dans l'espace.
Elle souhaite une manucurie avec pose vernis.
Celle-ci déclare que sa trousse de soins a mystérieusement disparu.

Scénario 5 : …

3. **Invariants :**
- Prise en charge d'une personne présentant un état pathologique et/ou un trouble psychologique
- Préparation technique préalable aux soins avec supervision
- Préparation à l'accompagnement psychologique
- Réalisation de soins
- Respecter une règle de déontologie
- Collaborer avec un professionnel
- Utilisation du carnet de liaison

4. **Paramètres (variables) :**
- Lieu de la prise en charge
- Type de prise en charge: soins de base et/ou modelage et/ou drainage lymphatique et/ou soins de détente et /ou techniques de relooking
- Type de trouble psychologique
- Niveau du trouble psychologique
- Type de pathologie
- Durée de l'hospitalisation

5. **Indices non fournis au départ (et impliquant donc une activité de recherche de l'élève) :**
- Les caractéristiques du bénéficiaire
- La demande et les besoins du bénéficiaire

6. Consignes :

- **tâche à effectuer et production attendue**

Il s'agit d'une production pratique, dans le cadre d'une situation réelle ou simulée

Tu travailles seul et tu disposes d'un temps imparti pour prendre en charge un bénéficiaire.
Tu veilles à la qualité de la relation professionnelle dans un souci de déontologie, de confort et de sécurité.
Tu prends connaissance de la demande et des besoins pour, sous supervision du jury:

- concevoir un soin esthétique adapté
- lui proposer en justifiant tes choix
- prendre en compte ses recommandations

Tu effectues le soin, en autonomie, en tenant compte de recommandations du jury.
De plus, tu gères le carnet de liaison

- **contraintes particulières imposées pour la réalisation de la tâche et pour le seuil minimum de qualité requis**

Pour réaliser la tâche, l'apprenant(e) dispose:

- De son matériel personnel nécessaire à la réalisation de l'épreuve
- Des produits utilisés lors des différents soins, fournis par l'établissement scolaire
- Du matériel fourni pas l'institution
- Du carnet de liaison

- **temps accordé pour la réalisation du travail**

Pour la prise en charge : 2 fois le temps professionnel
Pour la défense du projet de soins : 15 minutes

7. Professeur-accompagnateur

Discipline : T.P. Stages



Section : Esthéticien social-Esthéticienne sociale
Classement: Technique de qualification
Niveau: 7e année

Intitulé : Réaliser un soin en tenant compte de l'état pathologique et psychologique du bénéficiaire, y compris l'infrastructure (Prise en charge en semi autonomie)

Epreuve qualifiante

BULLETIN – EAC 1

Critère	Indicateur	Appréciation
Se gérer	Mettre en œuvre les mesures ergonomiques, de sécurité et d'hygiène nécessaires à sa propre protection	**NA / A**
Interpréter Pertinence	 Le travail répond à la consigne La prise en charge répond aux besoins et à la demande (contexte)	**NA / A**
Mener une recherche (si indices manquants) : observer / mesurer	Les données manquantes sont récoltées	**NA / A**
Construire une réponse Cohérence interne Ressources Complétude	 Les étapes de soins sont réalisées avec logique Lors de la phase de préparation au soin, l'apprenant(e) : - Identifie les besoins spécifiques du bénéficiaire - Fait preuve d'empathie - Mobilise les savoirs - Justifie ses choix Lors de la phase de soin, l'apprenant : - Met en œuvre son projet en tenant compte des recommandations - Applique correctement les techniques spécifiques au soin donné - S'adapte à la situation - Veille scrupuleusement au bien-être et à la sécurité du bénéficiaire (que le bénéficiaire le montre ou pas) - Respecte la déontologie Les normes, règles et réglementations sont respectées Le travail est abouti	**NA / A**
Coopérer	- L'apprenant construit une relation de coopération avec le bénéficiaire - L'apprenant gère le carnet de liaison	**NA / A**
Communiquer Lisibilité et soin	 L'apprenant(e) adopte un registre de langage adapté à la situation Les codes verbaux et non verbaux (structure, …) sont utilisés à bon escient et facilitent la communication Le carnet de liaison est complété soigneusement	**NA / A**
S'organiser	Le poste de travail est organisé rationnellement Le temps est géré	**NA / A**
Commentaires et plan éventuel de remédiation		



En date du ...., l'élève (Nom, Prénom) ....
a présenté et (*biffer les mentions inutiles*) :

- a réussi l'épreuve, il maîtrise les compétences.
- a échoué à l'épreuve, il ne maîtrise pas les compétences.
- après remédiation, a réussi une épreuve et remédié à ses lacunes. Il maîtrise les compétences.

Pour le jury La direction



Niveau: 7e année
Classement: Technique de qualification

Section : Esthéticien social-Esthéticienne sociale

Intitulé : Réaliser un soin en tenant compte de l'état pathologique et psychologique du bénéficiaire, y compris l'infrastructure (Prise en charge globale en autonomie)

Epreuve qualifiante

CAHIER DES CHARGES – EAC 2

1. Relevé, dans le PF, des CM mobilisées dans le cadre de l'EAC

Fonction 01 : Communiquer avec la hiérarchie
1.1.1.
Fonction 02 : Entrer en contact avec la (le) bénéficiaire
2.1.1/2.1.2/2.1.3/2.1.4/2.1.5/2.2.1/2.2.2/2.2.3.
Fonction 03 : Etablir une relation avec la (le) bénéficiaire
3.1.1/3.2.1/3.2.2/3.3.1/3.3.2/3.3.3/3.3.4/3.4.1/3.4.2/3.4.3/3.5.1/3.5.2/3.6.1.
Fonction 04 : Situer son travail dans le projet de l'institution
4.1.1/4.1.2/4.1.3/4.1.4/4.1.5/4.1.6.
Fonction 05 : Concevoir un soin esthétique adapté au bénéficiaire
5.1.1/5.2.1/5.2.2/5.2.3.
Fonction 06 : Organiser la mise en place des soins esthétiques
6.1.1.
Fonction 07 : Réaliser les soins esthétiques
7.1.3/7.1.4/7.1.5/7.3.1/7.5.1/7.5.2/7.5.3/7.5.4/7.7.1/7.11.1.
Fonction 08 : Donner des conseils, des explications en matière de produits, de soins esthétiques, d'artifice, de maquillage
8.1.1/8.1.2/8.2.1/8.2.2/8.3.1/8.3.2/8.4.1/8.4.2/8.5.1/8.6.1/8.6.2/8.6.3/8.6.4/8.6.5/8.6.6/8.7.1/8.7.2/8.7.3/8.7.4.
Fonction 09 : Travailler en équipe
9.1.1/9.1.2/9.2.1/9.2.2/9.3.1/9.3.2.
Fonction 10 : Respecter les règles de déontologie
10.1.1/10.2.1.
Fonction 11 : Planifier son travail, en tenant compte des contraintes inhérentes à l'institution
11.1.1/11.1.2/11.2.1/11.2.2.
Fonction 12 : Respecter les règles d'hygiène, d'ergonomie et de sécurité
12.1.1/12.1.2/12.1.3/12.1.4/12.2.1.
Fonction 13 : Préparer, ranger le matériel
13.1.1/13.1.2.
Fonction 14 : S'impliquer dans un processus de formation continue
14.2.2.

2. Scénario illustratif de la mise en situation professionnelle

Tu es esthéticien social / esthéticienne sociale dans un service donné. Tu dois prendre en charge une personne qui présente une pathologie et/ou des troubles psychologiques.
Tu devras effectuer un modelage du corps, un drainage lymphatique, un soin de beauté des mains et des pieds, un soin du visage avec réalisation de maquillage camouflage, la pose de faux cils et une épilation. De plus, tu dois l'aider à poser un accessoire approprié (foulard, turban, chapeau, …) et lui proposer une liste de perruquiers spécialisés.
Enfin, tu lui donnes des conseils relatifs à son hygiène de vie adaptés à sa pathologie.
La (le) bénéficiaire a du mal à accepter sa nouvelle apparence physique.

3. **Invariants**

- Prise en charge dans le cadre d'une situation réelle ou simulée
- Prise en charge d'une personne présentant un trouble psychologique
- Prise en charge d'une personne présentant un état pathologique
- Réalisation de soins esthétiques
- Donner des conseils de soins esthétiques liés à la pathologie
- Donner des conseils en matière de produits, soins esthétiques, d'artifice, de maquillage
- Respecter une règle de déontologie
- Rédiger les documents en usage dans le service
- Transmission d'une information professionnelle

4. **Paramètres (variables) :**

- Lieu de la prise en charge
- Type de prise en charge : Soins de base et/ou modelage et/ou drainage lymphatique et/ou soins de détente et /ou techniques de relooking et/ou camouflage et/ou dessin au crayon et/ou utilisation d'accessoires
- Type et Niveau du trouble psychologique
- Type de pathologie
- Durée de l'hospitalisation
- Type d'artifices
- Type de maquillage

5. **Indices non fournis au départ (et impliquant donc une activité de recherche de l'élève) :**

- Les caractéristiques du bénéficiaire
- La demande et les besoins du bénéficiaire

6. **Consignes :**

➢ **tâche à effectuer et production attendue (théorique et/ou pratique)**

Il s'agit d'une production pratique, dans le cadre d'une situation réelle ou simulée avec interview

Tu travailles seul et en autonomie et tu disposes d'un temps imparti pour prendre en charge la (le) bénéficiaire dans un cadre institutionnel

➢ **contraintes particulières imposées pour la réalisation de la tâche et pour le seuil minimum de qualité requis**

Pour réaliser la tâche, l'apprenant(e) dispose:

- De son matériel personnel nécessaire à la réalisation de l'épreuve
- Des produits utilisés lors des différents soins, fournis par l'établissement scolaire
- Des documents professionnels

➢ **temps accordé pour la réalisation du travail**

Pour la prise en charge : 2 fois le temps professionnel

7. **Professeur-accompagnateur**

Discipline : T.P. Stages



Section : Esthéticien social-Esthéticienne sociale
Classement: Technique de qualification
Niveau: 7e année

Intitulé : Réaliser un soin en tenant compte de l'état pathologique et psychologique du bénéficiaire, y compris l'infrastructure

Epreuve qualifiante

BULLETIN – EAC 2

Critère	Indicateur	Appréciation
Se gérer	Mettre en œuvre les mesures ergonomiques, de sécurité et d'hygiène nécessaires à sa propre protection	**NA / A**
Interpréter Pertinence	Le travail répond à la consigne La prise en charge répond aux besoins et à la demande (contexte)	**NA / A**
Mener une recherche (si indices manquants) : observer / mesurer	Les données manquantes sont récoltées	**NA / A**
Construire une réponse Cohérence interne Ressources Complétude	Les choix sont justifiés Les arguments sont pertinents Les conseils sont judicieux Les étapes de soins sont réalisées avec logique - Les soins sont adaptés - Les savoirs sont mobilisés - Les choix sont justifiés - Les techniques sont maîtrisées - L'apprenant s'adapte aux circonstances - Le transfert à d'autres situations est adéquat - Les attitudes sont professionnelles Les normes, règles et réglementations sont respectées : Le travail est abouti	**NA / A**
Coopérer	- L'apprenant construit une relation de coopération avec le bénéficiaire - L'apprenant gère les supports professionnels de communication	**NA / A**
Communiquer Lisibilité et soin	L'apprenant(e) adopte un registre de langage adapté à la situation Les codes verbaux et non verbaux (structure, …) sont utilisés à bon escient et facilitent la communication Les supports professionnels de communication sont complétés soigneusement	**NA / A**
S'organiser	Le poste de travail est organisé rationnellement Le temps est géré	**NA / A**

Commentaires et plan éventuel de remédiation



En date du ...., l'élève (Nom, Prénom) ....
a présenté et (*biffer les mentions inutiles*) :

- a réussi l'épreuve, il maîtrise les compétences.
- a échoué à l'épreuve, il ne maîtrise pas les compétences.
- après remédiation, a réussi une épreuve et remédié à ses lacunes. Il maîtrise les compétences.

Pour le jury La direction